LE JOURNAL DE DÉCLIC 17/18 **N°42 PRINTEMPS - ÉTÉ 2023**

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

"Les Voisins jardiniers" verdissent l'avenue de Clichy

AMÉNAGEMENT
Brigitte Kuster veut relancer la Cité du Théâtre

NOTRE QUARTIER
Quand Picasso peignait et vivait à Montmarte

AVENUE DE CLICHY
La Charte de Qualité des Commerces renaît sept ans après

NOTRE HISTOIRE
Le Gaumont-Palace : une institution proche de la démesure

courrier

ARRÊTS DE BUS ET PISTES CYCLABLES, LA DIFFICILE COHABITATION !

Lectrice de votre journal, je souhaite porter à votre connaissance les circonstances de l'accident dont j'ai été victime au début du mois d'avril.
Revenant de la rive gauche où j'avais passé des examens médicaux, je quitte le bus 21 à la station Ganneron pour reprendre le bus 74 et rejoindre mon domicile dans le bas de l'avenue de Clichy. On sait que si l'abribus est installé sur le trottoir devant le jardin des Deux-Nèthes, il faut traverser la double piste cyclable pour accéder au quai d'embarquement des bus 21, 54 et 74.
C'est en traversant cette piste cyclable, alors qu'arrivait le bus 74 que j'ai été renversée par un cycliste qui ne s'est même pas arrêté.
Deux personnes m'ont aidée à me relever et à monter dans le bus. J'ai pu rejoindre mon domicile mais, pendant trois semaines, j'ai eu de fortes douleurs dans l'épaule.
Comment dans cette partie de l'avenue de Clichy et au-delà avenue de Saint-Ouen, a-t-on pu aménager ainsi des arrêts de bus où les usagers, parmi lesquels nombre de personnes âgées ou accompagnées d'enfants, sont obligés de traverser une piste cyclable quand nombre de cyclistes ne respectent rien, et surtout pas les piétons, et que, vélos et trottinettes, faute de plaques minéralogiques ne sont pas identifiables ?
La mairie de Paris dispose-t-elle de chiffres sur ce type d'accidents ?
Au vu du nombre d'accidents liés aux trottinettes en libre-service, la mairie de Paris a finalement décidé la suppression des engins de location.
A quand la remise en cause de ces arrêts de bus accidentogènes ?
Jeanne-Marie D., avenue de Clichy

LA RÉPONSE DE DÉCLIC 17/18

La mise en place des pistes cyclables avenues de Clichy et de Saint-Ouen (le Vélopolitain, présenté comme devant « soulager la ligne 13 »...) a, comme nous l'avions dénoncé dans notre précédent journal page 6, profondément modifié – et pas en bien malheureusement – le quotidien des usagers des bus. Et ce sont les personnes fragiles (mères avec poussettes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite) – qui ne peuvent pas prendre la ligne 13 à cause des escaliers – qui sont pénalisées. Surtout aux heures de pointe quand le nombre de vélos est important !
Quand l'abribus se trouve sur le terre-plein central, ce n'est qu'un moindre mal. Dans le cas où l'abribus est resté sur le trottoir et que l'espace de descente est très étroit, il nous a été rapporté que, sous la pression des voyageurs qui descendent en nombre, les passagers ne peuvent pas prendre le temps de s'arrêter pour vérifier si la piste cyclable est libre. Et comme les cyclistes et les trottinettes électriques ne daignent pas respecter le passage des piétons, des accidents se produisent. Nous demandons – comme nous l'avons fait il y a quelques mois – à ce que la circulation des vélos soit ralentie, faute de police debout par des dos d'âne type « gendarme couché » les seuls à même d'obliger les usagers des pistes cyclables à ralentir à proximité des arrêts de bus. Comme c'est le cas, par exemple, boulevard Voltaire. Les piétons doivent retrouver droit de cité. Mais serons-nous entendus ?

SOMMAIRE

→ **ÉDITORIAL**
- Retour aux sources !.....p. 3

→ **DANS NOTRE QUARTIER**
- Trottinettes en libre-service : le bon sens a gagné !..... p. 4
- Circulation des riverains : le casse-tête de l'avenue de Clichy !.....p 4
- Gilles Ménède nous écrit sur l'avenir du Cimetière de Montmartre..... p. 4
- "Les Voisins jardiniers" verdissent l'avenue de Clichy.....p. 6
- Premier Comité de suivi de la Charte de Qualité des Commerces de l'avenue de Clichy.....p. 8

→ **AMÉNAGEMENT**
- Brigitte Kuster : *« Si l'on veut relancer la Cité du Théâtre, il faut réunir toutes les institutions concernées par ce projet »*.....p. 10

→ **VIE ARTISTIQUE**
- Quand Picasso peignait et vivait à Montmartre..... p. 12

→ **TRANSPORTS**
- Deuxième tranche de travaux à la gare de Pont-Cardinet.....p. 14

→ **PETITE ET GRANDE HISTOIRE**
- Le Gaumont-Palace : une institution parisienne proche de la démesure.....p. 15
- Notre site declic1718.org et bulletin d'adhésion..... p. 20

éditorial

RETOUR AUX SOURCES !

Décembre 1995, bravant le froid, une douzaine d'habitants de notre quartier se retrouvent sous la verrière d'un atelier aujourd'hui démoli, au fond de l'impasse de la Défense. Le constat qui les réunit : malgré un passé prestigieux, l'avenue de Clichy est dans un état déplorable. Elle s'est paupérisée en quelques années : des fripiers étalent leurs marchandises sur les trottoirs, les potelets sont cassés et leurs chaînes traînent par terre, la circulation est effrénée, les trottoirs dévastés. Ils décident de créer une association dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants et de redonner à cette avenue bordée de beaux immeubles le lustre qu'elle a perdu. Ce sera déCLIC 17/18.
Il faudra presque vingt ans d'efforts pour que, en 2013, une concertation exemplaire aboutisse à une réfection totale de la place de Clichy puis de la chaussée et des trottoirs jusqu'à La Fourche.
Malgré leur création « à la hussarde », les pistes cyclables – qui ne sont pas exemptes de défauts – ont participé à ce renouveau, surtout au nord de La Fourche, sur l'avenue de Saint-Ouen, qui a été complètement transformée, elle aussi, au cours de l'année 2022. La réfection de l'avenue de Clichy vers la porte, qui a fait l'objet d'un vote aux budgets participatifs 2021, devrait être mise en chantier prochainement.
Le fol espoir des adhérents devenus plusieurs centaines au fil des ans : que la réfection de l'avenue entraîne une montée en gamme des commerces avec l'implantation de magasins qui répondent aux besoins des résidents et non de ces commerces, pour la plupart éphémères, destinés à une clientèle de passage à la recherche de produits à prix cassés et dont le premier objectif semble être « prends l'oseille et tire toi... ».
Pour accélérer cette mutation, une Charte de Qualité des Commerces – une première dans la capitale – est élaborée et signée au Wepler en 2016 en présence de la mairie de Paris, des mairies du XVIIe et du XVIIIe, de la Chambre de Commerce de Paris et, bien sûr, de déCLIC 17/18, association initiatrice du projet.
S'il reste du chemin à parcourir, plusieurs signaux positifs ont été salués le 24 mars par la majorité des signataires de cette Charte qui ont effectué, en pleine grève des éboueurs, une marche exploratoire *(voir page 8)*. Elle devrait être suivie, nous l'espérons, d'actions concrètes.
Renouant avec l'esprit de ces pionniers, un groupe d'habitants, regrettant l'aspect minéral de l'avenue de Clichy, décide, en 2018, de végétaliser des pieds d'arbres du côté XVIIIe soit près de leur lieu d'habitation.

> Faire avancer nos dossiers est souvent un travail de fourmi et il faut dépenser une dose d'énergie phénoménale pour faire aboutir le moindre projet.

Déterminés, opiniâtres et engagés, ils prennent des conseils, trouvent des financements, installent d'abord quatre pieds d'arbre, connaissent des déboires, vivent des moments de découragement mais s'accrochent. Aujourd'hui constitués en collectif (« Les Voisins jardiniers ») ils ont installé 14 pieds d'arbre entre La Fourche et la place de Clichy. Ils racontent cette histoire *(p. 6 et 7)*, espérant faire naître des vocations côté XVIIe et, pourquoi pas, ailleurs dans Paris !
Présents sur tous les sujets qui touchent l'environnement et le cadre de vie des habitants, les animateurs de notre association interpellent les élus – ce sont eux qui ont le pouvoir de décision – et œuvrent à faire avancer nos dossiers. C'est souvent un travail de fourmi et il faut dépenser une dose d'énergie phénoménale pour faire aboutir le moindre projet.
Leur quotidien : revenir à la charge, trouver les bons interlocuteurs, identifier les points de blocage, proposer des solutions, répondre aux sollicitations des adhérents. Avec l'objectif de voir notre environnement s'améliorer progressivement. Votre soutien, qui ne se dément pas au fil du temps, est notre meilleur carburant.

DÉCLIC 17 | 18

LE JOURNAL DE *dé*CLIC 17/18
N°42 - PRINTEMPS-ÉTÉ 2023
Tirage : 2 000 ex. Prix : 1 €
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Conseil d'administration : **Vito d'Alessandro, David Chapotin, Michel Lebondidier, Philippe Lefrançois, Philippe Limousin (président), Ignace Manca, Pierette Mani, Françoise Mousel, Cécile Urbain, Claus Vogt**

- Le contenu publié dans DÉCLIC 17/18 n'engage que ses auteurs

- Tous droits réservés

- Photos : déCLIC 17/18
- Crédits photographiques : déCLIC 17/18, sauf mention contraire
- Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
- Coordination éditoriale et mise en pages : **Idir Masson**
- Impression : Imprimerie Corlet - 14110 Condé-sur-Noireau

déCLIC 17/18
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 07 60 49 90 18
Mail : assodeclic1718@gmail.com
Site : www.declic1718.org
Facebook : Déclic17/18

dans notre quartier

LE DIMANCHE 2 AVRIL, LORS DE LA « VOTATION » , LES PARISIENNES ET LES PARISIENS SE SONT CLAIREMENT EXPRIMÉS CONTRE LES TROTTINETTES EN LIBRE-SERVICE. QUI DEVRONT ÊTRE ENLEVÉES AVANT LE 31 AOÛT.

TROTTINETTES EN LIBRE-SERVICE : LE BON SENS A GAGNÉ !

Après de 90 % (89,03 %), les 103 084 Parisiens inscrits sur les listes électorales qui se sont déplacés le 2 avril dans les 203 bureaux de vote ont clairement exprimé leur choix : ils sont contre les trottinettes en libre-service. Même s'is représentent moins de 10 % des inscrits à ce jour sur les listes électorales (1 382 322 personnes), le résultat est sans appel.
C'est un soulagement pour tous ceux qui n'en pouvaient plus de voir l'espace public pollué par des monceaux d'engins souvent rangés n'importe comment, sur les trottoirs et la chaussée, malgré un réel effort des services de la voierie qui ont créé des centaines de places de stationnement à leur intention.
C'est aussi une façon de signifier à la mairie de Paris qu'elle ne peut pas disposer de l'espace public pour l'affecter à des entreprises commerciales. Cela devrait sensiblement faire baisser les nuisances pour les piétons, les conducteurs de ces engins – qui enfreignaient allégrement la loi en étant à deux pour en diminuer le coût – utilisant les trottoirs en toute impunité.
Alors qu'il existe le service de Vélib-Métropole dont le parc contient quantité de vélos électriques avec des places de stationnement dédiées, plusieurs opérateurs proposent des vélos électriques en libre-service qui engendrent les mêmes désagréments quant à leur stationnement.
Faudra-t-il une nouvelle votation pour qu'ils disparaissent de la scène ?

CIRCULATION DES RIVERAINS : LE CASSE-TÊTE DE L'AVENUE DE CLICHY !

Cela ne pouvait pas durer tellement c'était pratique. Après une interruption de près de neuf mois, motivée par les travaux consécutifs à l'installation des pistes cyclables avenue de Saint-Ouen, l'avenue de Clichy, au nord de La Fourche, a retrouvé, sans tambours ni trompettes, son sens interdit. Au grand dam des utilisateurs – habituels ou tête en l'air – qui se sont fait verbaliser par des motocyclistes de la police nationale présents à plusieurs reprises plus bas sur l'avenue.
Pour les riverains, c'est le retour du casse-tête. La portion de l'avenue de Clichy entre La Fourche et la place étant réservée aux seuls bus et taxis, le riverain qui sort de son parking de l'avenue de Clichy pour aller soit vers la place de Clichy soit vers l'ouest de l'arrondissement n'a d'autre choix que de tourner à gauche vers l'avenue de Saint-Ouen et de redescendre jusqu'au passage Legendre puis de reprendre la rue Legendre vers l'ouest ou remonter la rue Lemercier puis emprunter la rue Biot vers le sud.
Résultat : a minima un quart d'heure de trajet supplémentaire – si aucune livraison ni collecte d'ordures ménagères n'allonge ce temps –, de la pollution et du carburant en plus et un surcroît de trafic sur des voies qui n'en peuvent déjà plus tellement elles sont empruntés par les non-riverains qui n'ont pas d'autre choix.
Le maire du XVIIe, Geoffroy Boulard, à qui nous devons de pouvoir circuler sur l'avenue de Clichy entre la rue Cardinet et La Fourche, pourrait-il faire en sorte de nous autoriser à emprunter les 40 mètres jusqu'à la rue Hélène ? Cela serait un petit sacrifice pour les usagers des bus qui, certes, ne sont pas à la fête depuis 2020 et l'aménagement des pistes cyclables, mais un grand soulagement pour les riverains !

DU CÔTÉ DU **CIME**TIÈRE DE MONTMARTRE : UN COURRIER DE GILLES MÉNÈDE, ADJOINT AU MAIRE DU XVIIIe

Les lecteurs de notre Journal ont été régulièrement informés de ce dossier qui tourne à la saga. Depuis dix ans, notre association alerte les élus sur l'urgence d'ouvrir un accès supplémentaire au cimetière Montmartre, suggérant la rue Ganneron en un lieu repéré dès 1912. Au printemps 2020, Eric Lejoindre, maire du XVIIIe, candidat à sa réélection, s'y engage. En février 2022, une petite porte en fer est aménagée, bien vite refermée deux mois plus tard. Rien depuis, malgré nos multiples interpellations aux élus *(voir notre Journal n°41 automne-hiver 2022 pages 12 et 13)*.
Jusqu'à ce courrier que nous adresse Gilles Ménède, adjoint au maire du XVIIIe (espaces verts, nature en ville, espaces funéraires, végétalisation de l'espace public), un de ces élus avec qui déCLIC 17/18 entretient des contacts suivis. Il nous apporte ici des renseignements substantiels. Un point pourtant n'apparaît pas, décisif à nos yeux, l'hostilité d'une partie au moins des gardiens à l'ouverture de cette porte supplémentaire, qui auraient déclaré : *« Cela ne se fera pas, cela ne servirait qu'aux bobos du quartier pour aller à Pigalle ! »* Pas facile à reconnaître pour des élus alors même que, fin mars, Eric Lejoindre et Kevin Havet, adjoint prévention-sécurité, nous confiaient que les élus locaux étaient très favorables à la réouverture de cet accès dans les meilleurs délais, que le blocage venait de la mairie de Paris qui a peur des syndicats… Qui décide ? Les élus locaux ou centraux, qui, par ailleurs, partagent le même engagement partisan, la mairie ou les gardiens ? Quid de l'intérêt public ?

GILLES MÉNÈDE : « LA MAIRIE DU XVIIIe TRAVAILLE TOUJOURS **À LA RÉOUVERTURE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE** DE LA DEUXIÈME PORTE RUE GANNERON »

« Peu de temps après l'ouverture de la porte Ganneron, saluée de tous, et suite à plusieurs vols à l'intérieur du cimetière de Montmartre, il a été décidé de procéder à la fermeture de cette deuxième porte, les voleurs allant et venant possiblement par cette porte.
« Pendant l'année 2022, les services de police municipale et la police nationale ont donc procédé à de très nombreuses rondes – quasi quotidiennes – dans le cimetière, diurnes ou nocturnes. Un maître-chien est aussi présent pendant les périodes de fermeture du cimetière.
« Ces actions se poursuivent actuellement, alors que de très régulières incivilités (feux de poubelles) et menaces à l'égard du gardien du cimetière de Montmartre ont toujours lieu. Nous voulons assurer le gardien et sa famille de notre soutien. Les enquêtes de la police nationale et de la police municipale sont toujours en cours, et leurs suites détermineront la réouverture de la deuxième porte du cimetière de Montmartre.
« La mairie du XVIIIe travaille donc toujours à la réouverture le plus rapidement possible de cette deuxième porte.
« Parallèlement à cette réouverture, la mairie du XVIIIe travaille sur la sécurisation du cimetière de Montmartre :

• Par le renforcement des murs extérieurs du cimetière
- Des points de faiblesse ont été identifiés tout autour du cimetière : rue Ganneron ; rue Joseph-de-Maistre ; entrée principale avenue Rachel ; école Forest et parking ;
- Proposition de pose de réhaussements sur les rues Ganneron et Joseph-de-Maistre ;
- Proposition de barreaudages sur l'entrée principale avenue Rachel et sur l'école Forest (la directrice est d'accord) ;
- Le coût de ce dispositif, financé par le service des Cimetières de la DEVE est estimé à 150 k€ (90 k€ pour les clôtures, 60 k€ pour les dispositifs anti-intrusions).

• Par la vidéo-surveillance
- Prévision de pose de neuf caméras (en cours de réalisation – elles devraient être terminées avant la fin de de l'année 2023) ;
- Trois caméras sont prévues à proximité des locaux sociaux (deux sous la voûte et une sur l'escalier), deux caméras à l'entrée principale avenue Rachel, une caméra au rond-point, à l'intérieur du cimetière, deux caméras à l'entrée Joseph-de-Maistre, une caméra à la porte Ganneron, dans le cimetière ;
- Pour ces caméras, il est prévu un dispositif de stockage des données de un mois. L'objectif principal est que le service des Cimetières de la DEVE puisse transférer les images aux polices municipale et nationale. A ce stade, le raccordement à la SCOP est à l'étude, pour une transmission automatique des données ;
- Le coût de ce dispositif est de 70 k€, financé par le service des Cimetières de la DEVE.

• Par la prévention sur l'espace public
- Un recensement du mobilier urbain – sur l'espace public – autour du cimetière de Montmartre, à enlever ou a minima à déplacer, a été effectué. La Direction de la Voirie et des Déplacements et le service des Cimetières doivent se coordonner pour effectuer ces travaux, financés par la DVD.

Pour info complémentaire
• Le classement du cimetière de Montmartre : suite à la CNSSP du 26 janvier dernier, un avis favorable au classement a été émis à l'unanimité des votants. La dernière étape est donc le décret en Conseil d'Etat, qui devrait intervenir a priori dans le courant de 2023. »

dans notre quartier

C'EST L'HISTOIRE D'UNE VÉGÉTALISATION RÉUSSIE, FRUIT D'UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE ENTRE UN GROUPE D'HABITANTS QUI S'EST CONSTITUÉ EN COLLECTIF « LES VOISINS JARDINIERS », LE CONSEIL DE QUARTIER GRANDES CARRIÈRES/CLICHY ET LA MAIRIE DU XVIIIe. UN BON RÉSULTAT DÛ À LA PRÉSENCE ASSIDUE ET OPINIÂTRE D'HABITANTS BÉNÉVOLES QUI ASSURENT DANS LE TEMPS L'ENTRETIEN ET LE RENOUVELLEMENT DE CETTE BELLE VÉGÉTALISATION. UN EXEMPLE DE CE QUE L'ON AIMERAIT VOIR SE MULTIPLIER DANS NOTRE QUARTIER ET, POURQUOI PAS, AILLEURS DANS PARIS. AVIS AUX AMATEURS !

"LES VOISINS JARDINIERS" VERDISSENT L'AVENUE DE CLICHY

Rénovée en 2013 grâce à une étroite concertation entre l'association déCLIC 17/18 et les services de la Ville, l'avenue de Clichy gardait un aspect minéral que les grands platanes ne suffisaient pas à gommer. C'est ce qui a incité en 2018 un groupe d'habitants proches de La Fourche à se réunir pour concevoir un projet destiné à verdir la portion située entre La Fourche et la place de Clichy, du côté où ils habitaient, c'est-à-dire le XVIIIe.
Plusieurs rendez-vous ont été nécessaires pour affiner cette idée et la coucher sur le papier. Présentée devant le Conseil de Quartier Grandes Carrières/Clichy, dont plusieurs de ces habitants sont membres, ce projet est soumis – par l'intermédiaire de la newsletter de la mairie, démocratie participative oblige – au vote des habitants du quartier qui se déclarent enthousiastes : il recueille 77 voix pour et seulement trois voix contre. L'aventure peut commencer.

PRIORITÉ À L'ESTHÉTIQUE ET À LA VISIBILITÉ

Le Conseil de Quartier Grandes Carrières/Clichy affecte un budget (budget d'investissement), un permis de végétaliser est déposé et accepté par la Ville.
Conscients de leur besoin de conseils, les promoteurs du projet contactent plusieurs associations et entreprises et détaillent leurs impératifs : réaliser un encadrement esthétique, de faible hauteur pour que les végétaux soient bien visibles des riverains et des passants, suffisamment solide pour limiter la dégradation – l'acier corten est retenu, qui satisfait à tous ces critères – et le garnir de plantes résistantes pour qu'elles puissent se développer dans un environnement hostile.
L'association Pépins Production est choisie pour la réalisation de quatre pieds d'arbres. Les habitants rencontrent les commerçants, leur expliquent le projet et leur demandent s'ils pourront collaborer en veillant à l'état des plantations et en fournissant de l'eau pour l'arrosage. L'accueil est le plus souvent favorable. En juin 2019, les plantations sont effectuées dans l'allégresse avec le soutien technique de Pépins Production qui fournit des petites plantes fleuries que l'on protège par un grillage et que l'on couvre d'un paillage destiné à limiter les pertes en eau par évaporation.

DÉPASSER LES MOMENTS DE DÉCOURAGEMENT

Mais très vite, les déboires commencent. Certaines plantes sont subtilisées, d'autres résistent très mal à la chaleur estivale, certains encadrements en acier corten sont abîmés par les voitures en stationnement sauvage sur les trottoirs, les détritus s'accumulent obligeant à un nettoyage régulier.
Devant ces coups du sort, les promoteurs du projet ne se découragent pas.
Le Conseil de Quartier est sollicité pour l'octroi d'un budget complémentaire. Il est fait appel à Céline, fleuriste dans le quartier, pour un rajout de plantes. Dès novembre 2019, jasmin, véroniques, euphorbes, des plantes couvre-sol : pervenches, fougères, lierre, mini-violettes et pensées rejoignent les bacs.

SIX PIEDS D'ARBRE SUPPLÉMENTAIRES

Chaque intervention sur place est l'occasion d'échanges sympathiques : plusieurs personnes se déclarent prêtes à fournir, voire à planter, des plantes nouvelles provenant de boutures de leur balcon. Certaines voisines rajoutent discrètement des plantes. Sagement, les promoteurs du projet établissent un protocole qui permet de préserver l'esthétique de l'ensemble.
En octobre 2020, le groupe décide de végétaliser six pieds d'arbres supplémentaires. La mairie octroie un budget. D'autres permis de végétaliser sont déposés. Un paysagiste qui intervient dans une des résidences du secteur, est sollicité. Il fournit les arbustes et assure une assistance à la plantation. Les habitants revoient leurs choix de plantation initiaux. Le choix est fait de se tourner vers des petits arbustes plus visibles et plus résistants aussi au manque d'eau.

L'installation des pistes cyclables – on parle alors de « coronapistes » – côté XVIIIe contribue à améliorer la situation : le stationnement sauvage n'est plus possible ce qui protège les encadrements de la destruction, le travail des bénévoles est plus sûr, les plantes les plus résistantes s'implantent.
Parallèlement, il semblerait que les services de propreté de la Ville soient désormais chargés par leur tutelle de nettoyer aussi les végétaux ceci soulagerait d'autant les habitants.
Forts de ces succès, les habitants qui œuvrent depuis maintenant plusieurs années (depuis 2019) se constituent en collectif : « Les Voisins jardiniers ». Ils sont rejoints par deux nouvelles personnes qui s'engagent à effectuer une demande de permis de végétaliser pour quatre pieds d'arbres supplémentaires. Il compte à ce jour une petite dizaine de membres. Aussi, le collectif se tourne vers la mairie du XVIIIe dans le cadre du dispositif « Végétalisons notre XVIIIe ».

JARDINER RIME AVEC CONVIVIALITÉ

Reconnaissant la valeur de leur expérience et la richesse de leur collectif, la mairie du XVIIIe accepte en 2022 de financer la création de quatre nouveaux pieds d'arbre qui bénéficient d'un accompagnement de la SARL Culture en Ville pour une année complète. Des investissements sont faits dans un tuyau d'arrosage de grande longueur destiné à remplacer les arrosoirs compliqués à manutentionner.
Des nouveaux arbustes – genêts aux belles fleurs jaunes, orangers du Mexique dont les fleurs sentent si bon, cotonéasters aux fleurs bleues, abelias, forsythias et un perovskia– rejoignent les bacs.
Des panneaux sont posés qui attirent l'attention des passants sur la nécessité de respecter ces plantations qui bénéficient à tous. L'objectif est de diminuer la présence des mégots, des canettes et des crottes de chien en responsabilisant les usagers du trottoir.
Chaque épisode de plantation ou d'entretien est aussi l'occasion de passer un excellent moment de convivialité – qui peut se poursuivre autour d'un café – de faire de belles rencontres – telle cette personne de la rue de Saint-Pétersbourg qui se propose de mettre en terre des petites plantes à fleurs jaunes de son balcon – d'expliquer l'opération aux passants…
L'objectif de rendre l'avenue moins minérale est atteint, l'humanisation en plus…

MICHELLE SELLIEZ, MICHEL LEBONDIDIER, MONIQUE FARGE

Les grandes dates d'une végétalisation urbaine réussie par un groupe d'habitants

Décembre 2018. Des habitants amis du quartier des Grandes Carrières (Paris XVIIIe) ont l'idée de végétaliser des pieds de platane de l'avenue de Clichy, entre La Fourche et la place de Clichy.
Le projet mûrit, il est décrit, chiffré, muni de son permis de végétaliser (mairie de Paris) et approuvé par le vote des habitants du quartier.
Juin 2019. L'histoire se concrétise : quatre pieds d'arbre sont végétalisés.
Novembre 2020. Six pieds d'arbre supplémentaires bénéficient de plantations.
Décembre 2022. Quatre nouveaux pieds d'arbre reçoivent une végétalisation.
Printemps 2023. Quatorze pieds de platane, entre La Fourche et la place de Clichy, côté Paris XVIIIe, sont donc végétalisés avec succès, offrant désormais fleurs et feuillages au regard des passants.

dans notre quartier

PREMIER COMITÉ DE SUIVI DE LA **CHARTE DE QUALITÉ DES COMMERCES** DE L'AVENUE DE CLICHY

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE DÉCLIC 17/18 DE DÉCEMBRE 2022 AVAIT ADOPTÉ UNE MOTION DEMANDANT LA RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DE LA CHARTE DE QUALITÉ DES COMMERCES DE L'AVENUE DE CLICHY EN SOMMEIL DEPUIS PRÈS DE SEPT ANS. MISSION ACCOMPLIE LE VENDREDI 24 MARS. EN ESPÉRANT UNE SUITE…

Personne ne pouvait ne pas remarquer la déambulation qui s'est tenue de 10h30 à 12 heures le vendredi 24 mars entre la place de Clichy et La Fourche à l'initiative des deux mairies d'arrondissement et de déCLIC 17/18 : une dizaine de policiers municipaux – accompagnés de la responsable de la police municipale du XVIIe – ont cheminé avec les élus. Ils en ont profité pour faire leur métier : relever les infractions (stationnement des camionnettes et des 2Roues motorisés sur les trottoirs, occupation illicite de l'espace public par certains commerces, terrasses illégales…), en parler avec les personnes responsables de ces infractions quand elles étaient présentes, et *in fine* les verbaliser. Une occasion de faire le point avec Agnès Combessis, cheffe de la police municipale dans le XVIIe : *« La portion entre La Fourche et la place de Clichy est l'une des plus surveillées de l'arrondissement,* nous confie-t-elle. *Deux fois par semaine, nos équipes s'y rendent et relèvent les infractions. C'est ainsi que l'on a été conduits à démanteler l'espace de camping restauration qui s'était installé au 5 dans l'entrée de la boîte de nuit. Qui reste toujours sous surveillance. »*

Elus, fonctionnaires municipaux et animateurs de déCLIC 17/18 au départ de la déambulation, le 24 mars sur la place de Clichy.

UN QUARTERON D'ÉLUS, UNE ESCOUADE DE FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Etaient présents lors de cette observation de terrain – les signataires de la Charte de Qualité avaient tous été conviés – : Pierre-François Logereau et Jean-Philippe Daviaud, adjoints aux maires du XVIIe et du XVIIIe chargés du commerce et de l'artisanat, Kevin Havet, élu chargé de la police municipale et de la sécurité à la mairie du XVIIIe, Agnès Combessis, cheffe de la police municipale dans le XVIIe et José Alvès, son adjoint et deux représentants de la Direction de la voierie XVIIe et XVIIIe – dans ce domaine les responsabilités ne suivent pas forcément le découpage des arrondissements – et une dizaine de membres de la police municipale du XVIIe – femmes et hommes ouverts et sympathiques. Eric Lejoindre, maire du XVIIIe, avait tenu à être présent, même s'il a dû repartir très vite pour se rendre à un rendez-vous avec le ministre de la Santé pour échanger sur les problèmes de crack qui gangrènent son arrondissement.
Philippe Limousin, président de déCLIC 17/18 remercie les participants et regrette l'absence de la mairie centrale – Olivia Polski, adjointe au Commerce et signataire es qualité de la Charte, a pourtant été conviée. Elle n'a même pas jugé bon de répondre à notre invitation. « *La Charte, signée il y a près de sept ans,* rappelle-t-il, *prévoyait qu'un Comité de suivi se réunisse au moins une fois par an. Depuis lors, aucune réunion ne s'est tenue et c'est avec grand plaisir que nous allons faire le point sur la situation de l'avenue. En nous appuyant sur le document préparatoire élaboré par notre association »* (voir encadré).
La CCIP, chambre de Commerce et d'industrie de Paris avait répondu très rapidement à notre adresse aux signataires de la Charte, affirmant sa volonté de participer activement à sa relance. Il semble que les deux mairies d'arrondissement qui avaient convoqué les participants n'aient pas mis la CCIP dans la boucle. Nous voulons croire que, conformément à son vœu, la CCIP soit invitée à participer activement à la prochaine réunion quelle qu'en soit la forme.

DES AUVENTS AGRESSIFS ET UN KALÉIDOSCOPE DE COULEURS

Entravée par les monceaux d'ordures présentes sur les trottoirs malgré la réquisition – la grève des éboueurs dure depuis plus de quinze jours –, la remontée de l'avenue de Clichy commence par le côté XVIIe. Le problème des auvents, qui défigurent les rez-de-chaussée d'immeubles souvent de belle facture, sont les premiers sujets de préoccupation. Jean-Philippe Daviaud précise que le règlement de la Ville qui limite le débord des auvents à 20 cm de la façade, date de 2006 et que tous les auvents antérieurs, à la grande déception des participants, ne peuvent être remis en cause. Il en va ainsi de celui qui coiffe le magasin Célio et de bien d'autres. Pour faire un rappel au règlement, il faut saisir la Direction de l'Urbanisme (DU) de la Ville, hélas absente ce jour-là.
Les participants constatent que, sur l'immeuble Valentin au n°6, vide depuis une dizaine d'années, une affiche annonce des travaux de démolition et de rehaussement. Un peu plus haut, l'ancien magasin Guerisold est très dégradé et son auvent porte encore l'enseigne d'un précédent occupant des lieux (Gold ?). Il n'est pas exclu que le propriétaire doive mettre cet auvent en conformité avec la destination du local commercial. Mais, là aussi, c'est du ressort de la DU.

DES AMÉLIORATIONS ICI OU LÀ

Quelques points positifs ont été constatés : l'installation d'un centre Dentelia au 11, la fin de la dent creuse au n° 17 (qui a perduré pendant plus de deux décennies), et l'installation – déCLIC17/18 n'y est pas pour rien – d'un fromager. On aimerait tant que de telles initiatives ne restent pas isolées. Au numéro 15, le gros œuvre du bâtiment qui doit abriter un hôtel est achevé.
Mais les finitions risquent d'être longues et la circulation sur l'avenue perturbée encore de longs mois… Autres sujets de satisfaction : en face, un magasin de cycle haut de gamme, la réfection de l'impasse des Deux-Nèthes, l'installation d'une petite supérette en lieu et place de la boulangerie à l'angle de la rue Capron, l'installation de l'agence immobilière Bonjour Oscar au coin de la rue des Dames.
En revanche, certaines façades, vides depuis longtemps, sont très dégradées, et pour certaines, insalubres voire dangereuses (par exemple Safa Voyages au n°44). Et les cafés, tabacs, bars sont tout sauf accueillants – La Divette de Clichy par exemple – et les magasins de téléphonie, dont le nombre s'est stabilisé, ne respectent pas l'interdiction d'occultation des façades par des vitrophanies.

LA GRANDE MISÈRE DES PLANTES DE LA PLACETTE

La placette des 37/39 est dans un état déplorable. La masse d'ordures qui l'encombre n'est pas seule en cause. Les bacs déplacés à cause de travaux sur les réseaux de gaz n'ont jamais été remis en place. Des bacs se retrouvent avec des plantes mortes ou sans plantes du tout. Face à ce constat déprimant, Pierre-François Logereau prend l'engagement d'alerter sa collègue des espaces verts.
Ce qui se passe en face, l'installation de 14 pieds d'arbres végétalisés à grâce à l'action énergique d'un groupe de riverains *(voir p 6 et 7)* et du Conseil de Quartier Grandes Carrières/Clichy, est un véritable succès. Plébiscité par les riverains et les passants ! Un exemple à suivre dans le XVIIe ?

Un projet de Charte de Qualité des Commerces de l'avenue de Clichy (de la place à La Fourche) élaboré par déCLIC 17/18 fut publié en 2012. Très largement reprise par les mairies du XVIIe et du XVIIIe puis par la mairie de Paris, retravaillée et actualisée, elle est adoptée et signée en mars 2016. Reste à la mettre en œuvre! A consulter sur notre site declic1718.org

LA DESSERTE LOCALE : OUI MAIS SEULEMENT AU NORD DE LA FOURCHE !

A La Fourche, l'équipe du XVIIIe nous salue et nous poursuivons en équipage réduit vers le nord de l'avenue de Clichy jusqu'à la rue Jacquemont. C'est l'occasion d'aborder le sujet qui fâche : l'interdiction de la circulation des voitures sur l'avenue de Clichy entre la rue Cardinet et la place. Si des panonceaux autorisant la « desserte locale » ont été placés entre la rue Cardinet et la rue Legendre, que se passe t-il un peu plus haut ? Le représentant de la direction de la voierie précise que le manque de panneaux jusqu'à La Fourche va bientôt être comblé, permettant aux riverains de poursuivre. Mais que cette tolérance s'arrêtera là. Au sud de La Fourche, vers la place de Clichy, seuls les bus ont le droit d'emprunter la voie de droite, même sur la portion qui va jusqu'à la rue Hélène.
Les riverains de l'avenue de Clichy qui désirent aller vers l'ouest ou le sud, et qui ne peuvent pas aller jusqu'à la rue Hélène pour rejoindre la rue Lemercier, doivent maintenant tourner à gauche (où est le panneau d'obligation ?) et redescendre l'avenue de Saint-Ouen jusqu'au Passage Legendre avant de reprendre la rue Legendre. Nous avions demandé que les riverains soient exemptés de cette interdiction. Cette demande avait relayée par Geoffroy Boulard, maire du XVIIe. Les représentants de la voierie estiment que cela n'est pas négociable. Les riverains devront donc multiplier les kilomètres et la pollution associée pour aller vers la place de Clichy ou l'ouest de l'arrondissement.

IGNACE MANCA
ET PHILIPPE LIMOUSIN

LES CONSTATS DE DÉCLIC 17/18

• La présence de nombreux coffrages et auvents en contravention avec les réglementations de la Ville renforce l'aspect de désordre et masque certains immeubles qui sont tout à fait remarquables ;
Il en va ainsi côté XVIIIe des auvents des numéros 6, 12 (au dessus d'une porte d'entrée d'immeuble et non d'un commerce), 34 (où l'enseigne Gold a disparu depuis plusieurs décennies au profit d'un quatrième Guérisold maintenant fermé), 48, 54 avec un fort débord sur la rue, n° 60 et 62.
Côté XVIIe, les coffrages des numéros 5, du magasin Celio, du n°19 (Degriff), du n°39 jusqu'au n°41 (bazar dont les vitrines sont occultées par des produits).
• Des vitrophanies occultent les vitrines. C'est le cas des deux magasins de téléphone des n°11, de la pharmacie au coin de la rue Capron, du Phone Bazar du n°46, du tabac du n°56.
• Les cafés et le tabac (n°56) sont très négligés voire sales, des vitres sont cassées (n°50), le tabac montre plusieurs enseignes perpendiculaires à la rue, les couleurs sont orange flashy (n° 23 au Maryland), la Divette de Clichy (n°18) est très sale.
• Des magasins sont fermés et les façades sont très dégradées – quid de la responsabilité d'entretien des propriétaires (Safa Voyages n°44), Kebab du n° 35 fermé depuis plus de deux ans… Valentin au n°6 en passe de démolition.
• Des tags ne sont pas effacés sur les façades (n° 33 et n° 34 par exemple). Des façades mériteraient des nouvelles peintures comme le magasin Flash au n°29, des enseignes affichent des logos multimarques (n°36/38), le kaléidoscope de couleurs (n°8 à 12) avec un jaune très agressif.
• L'entrée du Titan (boîte de nuit) devenu le Georges est squattée en permanence par les livreurs à vélo ou à 2RM qui déjeunent sur place sur des réchauds improvisés.
• L'état des plantes de la placette des 37/39 est préoccupant surtout depuis leur déplacement pour travaux (les bacs n'ont pas été remis à leur place d'origine malgré nos signalements).
Observations faites le jeudi 23 mars 2023 entre 16 et 17 heures

aménagements

LANCÉ EN OCTOBRE 2016, LE PROJET D'INSTALLER UNE CITÉ DU THÉÂTRE SUR LE SITE DES ATELIERS BERTHIER SEMBLE AU POINT MORT. MAIRE PUIS DÉPUTÉE DU XVIIe, BRIGITTE KUSTER EST UNE FAROUCHE PARTISANE DU PROJET. RAPPORTEURE DU BUDGET DE LA CULTURE DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2018, ELLE A PRODUIT UN RAPPORT APPELANT À METTRE EN ŒUVRE CE PROJET À MÊME « D'ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DU THÉÂTRE FRANÇAIS ».

BRIGITTE KUSTER : « SI L'ON VEUT RELANCER LA CITÉ DU THÉÂTRE, IL FAUT RÉUNIR TOUTES LES INSTITUTIONS CONCERNÉES PAR CE PROJET »

Brigitte Kuster et Philippe Limousin lors de l'entretien dans le bureau de la mairie du XVIIe.

Pourriez-vous retracer la genèse du projet de Cité du Théâtre aux Batignolles et préciser le calendrier des événements qui se sont succédé depuis l'annonce du projet ?
En tant que maire du XVIIe, bien avant l'annonce faite en octobre 2016, j'avais déjà réfléchi à un projet culturel d'envergure sur le site du boulevard Berthier mais plus à vocation artistique au sens large. Et je me suis réjouie de l'annonce du président Hollande même si elle portait uniquement sur un projet consacré au théâtre. Il y avait alors une volonté commune – que je souligne dans mon rapport de 2017 – de toutes les institutions concernées, Comédie française, Théâtre national de l'Odéon, Centre national d'Art dramatique et Opéra de Paris, de faire aboutir un projet qui aurait bénéficié à tous ces acteurs. Nous avons tous ensuite travaillé de manière collective et en bonne intelligence.
J'avais même parlé « d'alignement favorable des planètes », reprenant les termes employés par Mme Régine Hatchondo, du ministère de la Culture.
J'aimerais rappeler la grande cohérence de ce projet qui réunit selon les termes d'Eric Ruf, administrateur général de la Comédie française, trois institutions « avec un ADN commun » :
• L'Odéon, qui y a déjà une salle de 800 places à rénover, y disposera de deux autres salles de répétition pouvant accueillir du public ;
• La Comédie Française ouvrira deux salles : une modulable de 650 places et une autre de 250 places ;
• Le Conservatoire national d'Art dramatique disposera de deux salles de répétition pouvant accueillir du public et d'une quinzaine de salles de cours.

> Comment le projet peut-il se concrétiser s'il n'y a pas de volonté politique nationale, municipale et régionale et un retrait apparent des établissements culturels concernés ?

Par ailleurs, c'est l'opportunité pour l'Opéra de Paris de terminer des travaux inachevés depuis plus de trente ans en transférant, dans 50 000 m³ de locaux inoccupés depuis l'origine à l'opéra Bastille, l'atelier des décors installé boulevard Berthier dans les seuls bâtiments industriels conçus par Charles Garnier.
L'élection du président Macron ne semblait pas devoir remettre en cause ce projet, auquel il a apporté son soutien dès 2017.

Le rapport parlementaire de 2017 : un plaidoyer pour la Cité du Théâtre

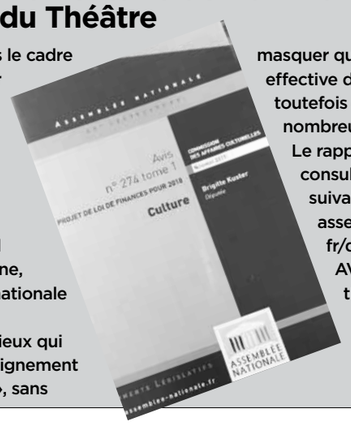

Le rapport présenté dans le cadre de la loi de finances pour 2018 par Brigitte Kuster, députée du XVIIe, a choisi pour thème « Le financement du projet de création d'une Cité du Théâtre à Paris, futur pôle artistique et culturel d'envergure métropolitaine, nationale et même internationale dédié au théâtre ».
Il salue « un projet ambitieux qui bénéficie d'un récent "alignement favorable des planètes" », sans masquer que « la réalisation effective du projet reste toutefois confrontée à de nombreux défis ».
Le rapport peut être consulté à l'adresse suivante : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/AVISANR5L15B0274-tI.html

Depuis, les ministres de la Culture se sont succédé à un rythme soutenu et les différentes parties prenantes ne semblent plus porter la même attention au projet. Il y a des problèmes de financement, le budget initial de 150 millions d'euros devant être revu à la hausse ou le projet redimensionné. Les trois institutions – Etat, mairie de Paris et Région – peinant à trouver un terrain d'entente. En 2016-2017, il y avait une volonté partagée qui semble maintenant avoir disparu.

Où en est-on aujourd'hui ? Quels sont les points de blocage ?
Ils sont malheureusement nombreux.
Le financement tout d'abord avec les exigences financières de la mairie de Paris qui doit vendre un terrain à l'Etat dont le prix est passé de 5 à 12 millions d'euros, et le budget initial qui doit être réévalué en tenant compte de l'inflation, le silence des acteurs ensuite – plusieurs intervenants à l'origine du projet ayant quitté leurs fonctions –, la volonté politique enfin, avec l'absence sur le dossier du ministère de la Culture.
Et puis cela peut être perçu comme un projet parisien, un de plus, qui consomme beaucoup de crédits.
La mairie du XVIIe, avec le maire Geoffroy Boulard, est toujours un fervent supporteur du projet. La sénatrice Catherine Dumas soutient également ce projet. Nous avons d'ailleurs interpellé ensemble Anne Hidalgo par un vœu en juin 2022 au Conseil de Paris.

Quelles sont les initiatives à même de pouvoir débloquer la situation ?
Je pense que la première chose à faire est de réunir toutes les parties prenantes autour d'une table pour réaffirmer la pertinence de ce projet et la volonté de le faire aboutir. Si les trois institutions théâtrales – Odéon, Centre national d'Art dramatique et Comédie française – renouvellent haut et fort leur intérêt, si l'Opéra de Paris – même en renonçant à créer une salle supplémentaire pour réduire les coûts –, accepte de libérer les espaces de stockage et de création de décors en les rapatriant à Bastille, si les trois instances politiques, Etat, Région et mairie de Paris, s'accordent – est-ce trop demander ? – alors, les freins pourraient être levés.
Peut-on imaginer un appel commun des directeurs des grandes institutions qui soutenaient le projet en 2016 ? Si Eric Ruf reste administrateur général de la Comédie Française, au moins jusqu'en 2025 et Stéphane Braunschweig directeur du Théâtre National de l'Odéon, Stéphane Lissner a quitté l'Opéra National de Paris en 2020 et Claire Lasne-Darcueil quitte en avril la direction du Conservatoire national supérieur d'Art dramatique.

Etes-vous optimiste et pensez-vous que ce projet pourrait aboutir ?
Plusieurs soutiens se sont exprimés appelant à ce que ce projet voie enfin le jour. Mais comment le projet peut-il se concrétiser s'il n'y a pas de volonté politique nationale, pas de volonté politique municipale et régionale et un retrait apparent des établissements culturels concernés ? Y a-t-il encore à Paris des parlementaires qui suivent le projet sinon la sénatrice Catherine Dumas ? Après la question orale de Catherine Dumas au Sénat en octobre 2022, la ministre de la Culture a annoncé un arbitrage et des engagements financiers pour mars 2023 mais nous sommes sans nouvelle à ce jour. Après nous être investis si nombreux, après avoir tant travaillé sur le dossier, comment accepter que celui-ci disparaisse de toute perspective ? Il est grand temps que chaque institution prenne ses responsabilités au premier rang desquels le gouvernement et la mairie de Paris.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE LIMOUSIN ET IGNACE MANCA

LE 2 MAI 2023, **CAROLINE YADAN, DÉPUTÉE DE LA CIRCONSCRIPTION,** A POSÉ UNE QUESTION ORALE À **LA MINISTRE DE LA CULTURE RIMA EL MALAK**. VOICI DE TRÈS LARGES EXTRAITS DE CET ÉCHANGE QUI MONTRE QUE LE PROJET DE CITÉ DU THÉÂTRE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ.

Question de Caroline Yadan
Je souhaite attirer votre attention sur la future Cité du Théâtre, dans le XVIIe, futur pôle artistique et culturel qui sera, vous le savez, dédié au théâtre. […] Le projet […] s'annonce comme l'un des investissements les plus ambitieux de la législature en matière culturelle. C'est donc une opportunité à saisir […]. Ce n'est pas l'opportunité du projet qui fait question mais bien sa concrétisation. Confirmé en 2017 par Françoise Nyssen, ministre de la Culture, il peine encore, sept ans plus tard, à se mettre en place malgré la création d'un Groupement d'Intérêt Public pour en assurer la maîtrise d'œuvre. […]
Madame la ministre, avez-vous arrêté un scénario qui permettrait d'avancer sur la mise en œuvre de ce projet ?

Réponse de la ministre Rima El Malak
[…] Le projet de cette Cité du Théâtre est en définition depuis 2017. […] Bien sûr, ce n'est pas qu'un projet parisien. C'est un projet dont je parle régulièrement d'ailleurs avec mon collègue Stanislas Guérini qui y est très attaché. Mais vous avez tout dit : la difficulté n'est pas l'ambition, la difficulté n'est pas la programmation culturelle, elle est purement et simplement financière puisque l'avant-projet architectural qui avait été soumis en 2020 avait démontré qu'il y avait un énorme dépassement par rapport à la trajectoire initialement arbitrée, qu'un expert indépendant avait été missionné. Plusieurs scénarios ont été mis sur la table. On en a éliminé trois. Nous en sommes maintenant à travailler sur un quatrième scénario qui permettrait de tenir, espérons-le, dans l'enveloppe. Mais on n'y est pas encore. […] Donc, j'espère que, dans les prochaines semaines, nous arriverons à clarifier l'enveloppe budgétaire qui sera nécessaire pour, à la fois, tenir l'ambition du projet et l'ajuster dans une ambition bâtimentaire architecturale qui tienne les coûts et le calendrier.

vie artistique

DURANT SEPT ANS, DE 1904 À 1911, PABLO PICASSO S'INSTALLE À MONTMARTRE. UNE PÉRIODE TRÈS FÉCONDE POUR CE PEINTRE LE PLUS PROLIFIQUE DU XXe SIÈCLE. IL Y VIVRA SA PÉRIODE BLEUE ET SA PÉRIODE ROSE ET IL JETTERA, AVEC GEORGES BRAQUE, LES BASES DE CE QUI DEVIENDRA LE CUBISME. AVANT DE SE FIXER À MONTPARNASSE LAISSANT SUR LA BUTTE SA VIE DE BOHÈME...

QUAND **PICASSO** PEIGNAIT ET VIVAIT A MONTMARTRE...

Pablo Picasso arrive pour la première fois à Paris en 1900. Il représente l'Espagne à l'Exposition Universelle de Paris avec son tableau *« Derniers moments »*. Pas si artiste maudit que le voudrait la légende, le jeune Pablo... Celui qui va devenir le peintre le plus prolifique du XXe siècle n'a que 19 ans. Il dessine depuis son plus jeune âge. Il a quitté Malaga, sa ville natale, pour Barcelone où il se lie avec des artistes. Mais il est attiré par la Ville lumière car il sait qu'il pourra réussir à s'y faire connaître. Certains de ses amis, comme Carlos Casagemas, peintre comme lui, qui exposait dans le café-brasserie Quatre Gats, ont déjà leurs habitudes à Paris. Pendant quelques années, Picasso fera de fréquents aller-retours entre Paris et l'Espagne.
Né Pablo Diego José Francisco de Paule Crispiniano de la Santissima Juan Nepomuceno Crispin Trinidad Ruiz, il signera son travail Picasso, du nom de sa mère...

AU 130 TER BOULEVARD DE CLICHY

Il choisit de s'installer dans le quartier de Montmartre et le XVIIIe arrondissement. Certains lieux qu'il a fréquentés ou habités sont encore là et n'ont pas tant changé. Picasso loge quelque temps dans un petit hôtel de la rue Ganneron, puis emménage au 130 ter boulevard de Clichy, sur la place de Clichy juste en face de l'Hippodrome qui n'est pas encore le Gaumont-Palace. Il vit dans un immeuble bourgeois chez son ami Pedro Mañach, riche industriel catalan et marchand d'art qui deviendra son mécène, lui versant une rente mensuelle de 150 F, s'assurant l'exclusivité de son œuvre.
Dans son bel appartement, Mañach met à sa disposition une pièce où Picasso pourra travailler. Il l'introduit auprès de Berthe Weil, première femme galeriste parisienne au 25 rue Victor Massé qui organisera la première exposition dédiée à Picasso en 1902. Le poète et critique Max Jacob devient un de ses plus fidèles amis. Picasso rencontre aussi Ambroise Vollard qui vient d'ouvrir une galerie de tableaux rue Laffite et qui sera celui qui a vraiment fait connaître Picasso.
Montmartre est encore un village, où se retrouve la bohème artistique qui fera sa réputation. Le jeune Pablo se met au travail. Mañach est fiché par la police comme anarchiste. Du coup, Picasso est aussi surveillé, ce qui lui vaudra sans doute d'être inquiété lors du vol de *La Joconde*, alors qu'en 1911 il est déjà bien installé.

LES FUNÉRAILLES DE CASAGEMAS

Son ami Casagemas tombe amoureux de Germaine Gargallo modèle et libertine. Elle lui tourne le dos un soir fatal au Café de l'Hippodrome, 128 boulevard de Clichy. Pris de boisson, Casagemas lui tire dessus sans l'atteindre. Il retourne l'arme contre

Ci-dessus : le Bateau-Lavoir, situé en haut de la rue Ravignan, place Emile-Goudeau, qui abrite quantité d'ateliers d'artistes. Ci-contre à gauche : Casagemas sur son lit de mort, un tableau qui marque le début de la période bleue. A droite, Picasso rue de Ravignan. En haut, au Lapin agile. Remerciements au Musée Picasso-Paris pour les photos.

lui et se donne la mort. Pour Picasso, c'est un véritable drame. Anéanti, il se réfugie à Barcelone. A son retour, il peint Casagemas sur son lit de mort, la tempe noircie par l'impact de la balle, un tableau (exposé au Musée d'Art Moderne de la ville de Paris) aux accents d'un de ses compatriotes, le Gréco, dont la couleur dominante est le bleu, la couleur de la nuit et de la mort. Ce sera le début de sa Période Bleue. Picasso ne montrera ce tableau qu'en 1965...
Pablo Picasso loge maintenant aux Abbesses 49 rue Gabrielle, juste au-dessus du Bateau-Lavoir chez un ami espagnol, Isidre Nonell. Pour le déjeuner, il a ses habitudes Chez Vernin, un restaurant situé au 8 rue Cavallotti où le repas ne coûte que 90 centimes, ou au café Aux enfants de la Butte rue Ravignan.
Picasso se lève tard et travaille toute la journée. Mais, le soir venu, il s'encanaille dans divers cabarets montmartrois comme le Zut, rue Ravignan où il peindra sur un mur une Tentation de Saint-Antoine.
Il fréquente également Le Chat Noir, boulevard de Clichy, et le Moulin-Rouge ou encore le café du Grand Hôtel, 79 rue des Martyrs, ou le café Le Téléphone, 68 rue Lepic. Il s'achète un jour une chemise rouge à pois blanc chez un marchand du square Saint-Pierre. Prix de la chemise : 1,95 franc, autant qu'un repas au Lapin Agile, chez son ami Frédé.

UN HABITUÉ DU CIRQUE MÉDRANO, BOULEVARD DE ROCHECHOUART

Son marchand de couleurs est Schwartz-Morin qui tient boutique dans la même rue Lepic. Il déjeune parfois chez Boussarat, rue du Mont-Cenis ou au consulat d'Auvergne, 18 bis rue Norvins.
Picasso devient un habitué de Médrano, le cirque du boulevard de Rochechouart. Comme Degas, Toulouse-Lautrec ou Renoir, il est fasciné par les clowns et autres funambules qu'il dessine sans relâche et qui l'inspireront pour plusieurs tableaux.
Le beau bâtiment qui abrite le cirque sera démoli en 1972, tout comme le Gaumont-Palace, place de Clichy. Et, là aussi, pour faire quoi... Il va au cinéma Artistic, rue de Douai, qui projette les premiers films de Georges Méliès.

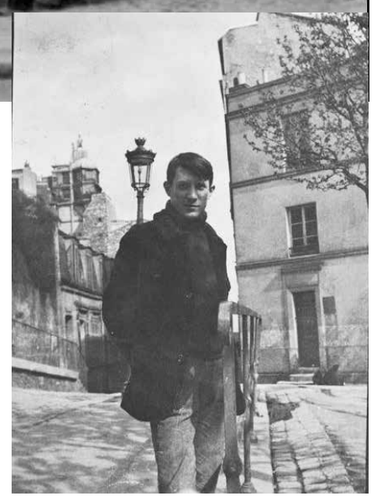

Picasso retourne souvent en Espagne revoir sa famille à Madrid et à Barcelone.
C'est lors de son troisième voyage à Paris, au printemps de 1904, qu'il s'installe au Bateau-Lavoir, un immeuble au confort sommaire situé en haut de la rue Ravignan, place Emile-Goudeau qui abrite quantité d'ateliers d'artistes. Construit en 1892, le Bateau-Lavoir est le centre du monde artistique. Les voisins de Picasso se nomment Georges Braque, André Derain, Maurice de Vlaminck, Amedeo Modigliani, Kees van Dongen, Marie Laurencin. Le bâtiment abrite aussi les poètes Max Jacob,

Guillaume Apollinaire, Alfred Jarry, André Salmon. Tous deviendront ses amis au fil des ans.

ROSE COMME LE BONHEUR !

Un soir d'orage, Picasso est sur le pas de la porte et regarde la pluie tomber sur les pavés. Une femme court pour se mettre à l'abri au Bateau-Lavoir : c'est Fernande Olivier, un modèle pour peintres et familière du lieu. Ils échangent quelques mots, font connaissance, décident de se revoir et tombent amoureux... La Belle Fernande, comme l'appellent les peintres, deviendra sa muse et sa compagne durant sept ans. Heureux désormais, Picasso voit la vie en rose et sa peinture change de couleur. C'est le début de la Période Rose. Fernande Olivier raconte dans ses mémoires avoir assisté à la création des Demoiselles d'Avignon dans l'atelier du Bateau-Lavoir. Picasso commence à vivre de sa peinture. On défile dans son atelier pour lui acheter des toiles, la vie est plus douce. Mais les années passant, une certaine routine s'installe et il se détache de Fernande Olivier. Sa période montmartroise vit ses derniers mois.
Lors d'un dîner chez le peintre Marcoussis – était-ce à la Villa des Arts rue Hégésippe-Moreau ? – il rencontre Eva Gouel. Le coup de foudre est immédiat et réciproque. Picasso quitte Fernande. Après des vacances dans le Sud, à Céret, Picasso et Eva décident de vivre ensemble et c'est elle qui choisit leur nouveau nid à Montparnasse... Adieu la bohème, adieu Montmartre.
Picasso a donc vécu à Montmartre de 1904 à 1911. Avec ses complices Braque et Derain, sans oublier Apollinaire et Paul Guillaume, il a créé une œuvre immense. Il est aussi à l'origine du mouvement de déconstruction nommé le Cubisme. Ses toiles sont aujourd'hui dans les plus grands musées et les plus grandes collections du monde. La plupart des œuvres de cette époque ont été réalisées dans le XVIIIe arrondissement.

MICHEL GINIÈS

APRÈS LA RÉNOVATION INTÉRIEURE RÉALISÉE IL Y A MAINTENANT TROIS ANS (VOIR DÉCLIC 17/18 N°35 PRINTEMPS/ÉTÉ 2019), DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS VIENNENT DE COMMENCER À LA GARE DE PONT CARDINET. ILS CONCERNENT LES ACCÈS ET LA VÉGÉTALISATION. UNE TROISIÈME PHASE, À L'ÉTUDE, CONCERNE UNE DEUXIÈME ENTRÉE PONT MÈRE-TERESA.

DEUXIÈME TRANCHE DE TRAVAUX À LA GARE DE PONT CARDINET

Annoncée il y a quatre ans, le 27 février 2019, conséquence de l'adoption de la loi du 11 janvier 2005 qui oblige la SNCF à adapter l'accessibilité de ses gares aux personnes à mobilité réduite, la deuxième (et la plus coûteuse) des trois tranches de travaux prévus à l'origine pour un montant de 25 millions d'euros – c'était avant l'inflation… – mobilise des moyens importants le long du boulevard Pereire.
La troisième tranche, encore en cours d'étude et en recherche de financement, porte sur une entrée supplémentaire côté pont Mère-Teresa.
Les aménagements actuels concernent :
• **La rénovation du bâtiment qui abrite la gare.** La passerelle historique de 1936 est entièrement rénovée et le bâtiment gare est agrandi pour accueillir les nouveaux accès aux quais.
• **La signalétique et l'éclairage.** Des bandes de guidage détectables à l'aide d'une canne blanche ou au pied permettront aux personnes mal voyantes ou non voyantes de mieux se déplacer dans la gare. Des balises sonores diffuseront des messages sonores de localisation et d'orientation leur permettant de trouver les accès à la gare et aux quais. Les dispositifs d'éclairage sont remplacés dans le bâtiment voyageurs et sur les quais.
• **Les ascenseurs, les escaliers fixes et mécaniques.** Les ascenseurs sont équipés de dispositifs permettant de prendre appui et d'être informé sur les mouvements de la cabine (montée et descente, étages desservis et système d'alarme). Les escaliers mécaniques sont installés en complément des ascenseurs avec des mains courantes sécurisant la montée et la descente.
• **Les toilettes automatiques.** Accessibles à tous, y compris aux personnes en fauteuil roulant, elles privilégieront un accès simple à chaque équipement (lavabo, distributeur de savon, miroir, distributeur d'eau et sèche-mains).
• **La végétalisation.** Une zone de verdure est créée le long du quai B. Parallèlement, des travaux d'élargissement du trottoir qui relie l'entrée de la gare à l'entrée du métro Ligne 14, station Pont-Cardinet, et la création d'une piste cyclable côté nord ont été livrés, facilitant le transit des voyageurs entre les deux modes de transport (RER J et Ligne 14).

DES DATES ET DES CHIFFRES

• HISTOIRE
1854 : construction de la gare des Batignolles par la compagnie de Saint Germain à l'aplomb du pont Cardinet.
1911 : disparition de la gare des Batignolles lors des travaux d'aménagement de la tranchée (élargissement du pont, creusement d'un tunnel supplémentaire). Elle est remplacée par un bâtiment en bois élevé sur le trottoir du boulevard Pereire.
1913 : lancement du projet de la nouvelle gare dans un style Art nouveau, projet bloqué par la guerre.
1921 : début des travaux, l'inauguration intervient en mai 1922.
• FRÉQUENTATION
Nombre de voyageurs par jour : 9 237.
Projection 2030 : 10 600, avec la mise en service des équipements comme le projet Eole, les lignes M14 et M15, etc.
• LES TRAVAUX EN COURS
Création de 360 m² de surface supplémentaire dans la passerelle.
Quatre escaliers mécaniques.

L'entrée monumentale de l'Hippodrome de Clichy, place de Clichy, entre les rues Forest et Caulaincourt, œuvre des architectes, Galeron, Duray et Cambon.

LE GAUMONT-PALACE : UN LIEU EMBLÉMATIQUE ET UNE INSTITUTION PARISIENNE PROCHE DE LA DÉMESURE

PENDANT PLUS DE SOIXANTE-DIX ANS, À PARTIR DE L'ORÉE DU XXe SIÈCLE, ENTRE LA RUE FOREST, LA RUE CAULAINCOURT ET LE CIMETIÈRE, L'HIPPODROME PUIS LE GAUMONT-PALACE ONT ATTIRÉ DES MILLIONS DE SPECTATEURS DANS UN LIEU MARQUÉ PAR LE GIGANTISME ET LE LUXE. L'IMAGINATION DES PROGRAMMATEURS SUCCESSIFS NE SAUVERA PAS CE BEL ÉDIFICE ART DÉCO, DÉTRUIT ET REMPLACÉ DANS LES ANNÉES 1970 PAR LE BÂTIMENT FONCTIONNEL ET SANS ÂME QUE NOUS CONNAISSONS AUJOURD'HUI.

Au commencement était l'Hippodrome de Clichy, œuvre des architectes, Galeron, Duray et Cambon, ce Cambon qui a beaucoup construit dans ce quartier notamment la totalité de la rue Cavallotti proche. Il est inauguré le 13 mars 1900, vingt-six mois après la pose de la première pierre, à l'occasion de l'Exposition Universelle. Marqué par le gigantisme, ce bâtiment de structure métallique derrière la façade de pierre de style éclectique offre une salle de 7 000 places dont 5 000 places assises, sur cinq niveaux, une piste de 70 mètres sur 35, un Grand restaurant de 2 000 couverts décoré par Edouard Niermans qui, sur ce même boulevard de Clichy, avait décoré le Moulin-Rouge en 1889 et l'Elysée-Montmartre en 1894.

POURQUOI UN HIPPODROME AU CŒUR DE LA VILLE ?
A l'aube du XXe siècle, le cheval garde en ville une place considérable. On estime qu'en 1900, 80 000 chevaux foulent le pavé parisien, des carrioles de livraison et des lourds charrois, des voitures des particuliers aux élégants qui chevauchent avenue du Bois et aussi des transports publics et privés.
En 1889, la Compagnie générale des omnibus utilise 17 000 chevaux tirant des voitures à impériale, 3 robustes percherons pour les voitures de 40 places, 2 pour les voitures de 30 places, alors que les premiers tramways urbains, le chemin de fer américain, sont tirés par des chevaux. Et aussi la Compagnie des petites voitures, ses 15 000 fiacres, les 9 000 voitures particulières jusqu'au 150 corbillards tirés par 2 à 4 chevaux… On conçoit que la présentation de spectacles montrant des chevaux soit à l'ordre du jour.
Paris a connu successivement cinq hippodromes, le premier construit en 1845 juste au-delà de la barrière de l'Etoile, alors limite de Paris. Lui succède de 1856 à 1859

petite et grande histoire

l'Hippodrome du Rond-point de la Plaine de Passy, toujours au-delà des barrières. Des hippodromes sont implantés aussi à Lyon, Lille ou Toulouse. L'Hippodrome de Clichy, 1 rue Caulaincourt, prend la suite de l'Hippodrome du Champ de Mars installé avenue Rapp de 1894 à 1900, succédant à l'Hippodrome de l'Alma, à l'extrémité de l'avenue Montaigne de 1887 à 1892, l'un et

Au programme du Gaumont-Palace en 1915, « L'angoisse au foyer », un des 600 courts-métrages de Louis Feuillade pour Gaumont.

l'autre ayant eu pour promoteurs ceux qui construiront l'Hippodrome de la place de Clichy. Au Champ de Mars en effet, il a fallu laisser la place à l'Exposition Universelle qui, inaugurée le 14 avril par le président Emile Loubet, va attirer en sept mois plus de 50 millions de visiteurs. Ces hippodromes sont des lieux de spectacle présentant des numéros équestres, mais aussi des clowns, des trapézistes, des animaux dressés (des singes aux éléphants), des corridas (eh oui…), des courses de vaches landaises, des spectacles historiques.

POURQUOI AVOIR CHOISI CE QUARTIER DE LA PLACE DE CLICHY ?

En lien direct avec ce Montmartre du plaisir et du crime qu'évoque l'historien Louis Chevalier, cet emplacement semble bien loin de l'Alma bourgeois et du Champ de Mars des militaires.
C'est que, depuis le Second Empire, d'Anvers à Clichy, cette partie de ce qu'on appelle alors les Boulevards extérieurs - bien après 1860 et l'annexion des communes qui entouraient Paris - était devenue un des hauts lieux du Paris où l'on s'amuse. C'est un mélange d'une crapulerie venue peut-être des anciens abattoirs de Montmartre, les plus importants des abattoirs parisiens de 1818 à 1860, démolis pour créer le quartier d'Anvers, et d'un esprit bon enfant presque familial.
C'est aussi le mélange du monde des souteneurs et de Jésus la Caille cher à Carco au grand spectacle pour tous, comme le cirque Fernando boulevard Rochechouart rebaptisé Médrano en 1897, en passant par le Trianon, depuis 1894.
C'est enfin la Gaité-Rochechouart où débute Mistinguett en 1897, où la jeune Colette montre ses pantomimes en 1910 et, bien sûr, le Moulin-Rouge *« le lieu où la ville a installé ses plaisirs »* où se rencontrent le Paris populaire et la haute société depuis 1889.
Ce lieu stratégique est desservi dès octobre 1902 par la ligne 2 du nouveau métro, la ligne des boulevards de ceinture, d'Etoile à Anvers dans un premier temps. Des terrains sont disponibles dans ce secteur qu'on nomma longtemps le Hameau des Batignolles à proximité immédiate du cimetière Montmartre ouvert dans les années 1830, facilement accessible depuis la butte Montmartre depuis la construction du pont Caulaincourt en 1888.
En 1890, rue Forest, un immeuble de qualité est construit par l'architecte Bellot pour héberger une agence du Crédit municipal de Paris pratiquant le prêt sur gage à des fins sociales : accueil du public et vastes entrepôts. L'Hippodrome s'y adossera. A peine plus loin, Cambon construit les 17 immeubles uniformes de la rue Cavallotti de 1897 à 1900. Reste disponible, à l'entrée de ce secteur, le jardin du père Forest, enclos à demi sauvage où la Compagnie des Archers de Montmartre s'entraîne au tir à la cible et où Toulouse-Lautrec, descendu de son atelier de la rue Tourlaque par la rue Caulaincourt, peint les portraits de Suzanne Valadon ou de Justine Dieuhl dans un décor champêtre. C'est en 1897 que Forest cède son jardin à la compagnie franco-anglaise qui construira l'Hippodrome.
L'ouverture de l'immense Hippodrome – à vocation grand public – est unanimement saluée. Peu après l'inauguration, le 13 mai, *Le Figaro* apprécie *« un monument d'une très belle tenue architecturale, cet immense vaisseau décoré avec un luxe et un goût exquis »*. Quant au spectacle, *« il faut saluer tous les numéros du programme, les 10 chevaux alezans présentés en liberté ; les Neiss des acrobates absolument vertigineux ; le dompteur List et, clou du spectacle, Vercingétorix pantomime à grand spectacle (…) d'une magnificence vraiment incomparable (…) fête du gui et les pittoresques incantations des druidesses, puis c'est la bataille sous Alésia, avec un mouvement échevelé de guerriers, d'amazones et de chevaux au galop (…). Enfin, c'est le triomphe de César (…) et sa splendeur atteint son summum : 850 personnes, 120 chevaux évoluent sur la piste (…) ; un ballet exquis trouve ici sa place avec Mlle Ferrero, première danseuse étoile, et Mlle Stocchetti, première danseuse travesti (…) Le succès a été énorme, et nous avons là de belles soirées en perspective. »*

HIPPODROME : SEPT ANS D'AVENTURES

L'aventure de l'Hippodrome dure sept ans avec ce type de spectacles pour petits et grands : numéros équestres, cirque, animaux sauvages, spectaculaires reconstitutions historico-patriotiques, et aussi soirées de bienfaisance comme cette soirée du 13 mai 1902 au bénéfice des sinistrés de la Martinique touchés par l'éruption de la montagne Pelée qui a fait 30 000 victimes.
Louis Chevalier décrit bien la fête de l'Hippodrome avec sa foule immense venue de tous les quartiers de Paris, ses bourgeois réjouis qui accourent en famille. Avec ses manières bon enfant, ce public populaire vient de tout Paris. On est loin de la fête

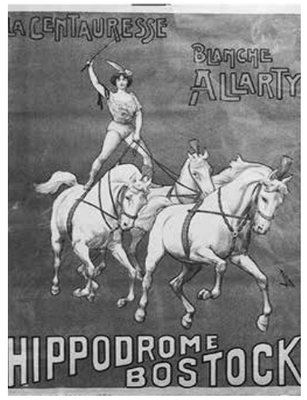

Au-delà de la programmation Bostock (ci-dessus), l'Hippodrome accueille des soirées de bienfaisance comme celle du 13 mai 1902 au bénéfice des sinistrés de la Martinique touchés par l'éruption de la montagne Pelée (à gauche).

montmartroise un peu crapuleuse même si, dit-on, la vision, rare à cette époque, des cuisses des écuyères que l'américain James Tissot avait peintes à l'époque de l'Hippodrome de l'Alma, pouvait susciter quelque émoi : la prostitution du boulevard s'arrête à l'Hippodrome.
La place de Clichy sera un lieu où se côtoient les publics les plus divers : cinquante ans plus tard, dans son roman *Le grand Bob*, Georges Simenon voit en la place de Clichy *« un de ces carrefours de Paris où la vie est bouillonnante, à la limite du monde des petits bourgeois, de celui des ouvriers et des employés, enfin de la bohême et de la noce »*. Cinquante ans plus tard certes mais, en 1954, le Gaumont-Palace a encore presque vingt ans devant lui… Mais, le cirque, c'est un métier, que les gestionnaires de l'Hippodrome ne dominaient pas forcément.

LE TEMPS DES VACHES MAIGRES

Dès 1903, la programmation est confiée au cirque Bostock, compagnie anglaise installée aussi aux Etats-Unis depuis 1893. A la suite d'une tournée en France en 1902, The Bostock Great Animal Arena s'installe durablement à l'Hippodrome. Le succès est immédiat, grâce à la ménagerie exotique que le spectateur découvre d'emblée dans les cages dorées du « promenoir zoologique » avant d'entrer dans la salle. Un aperçu du programme : Miss Morelli et ses jaguars, Jack Bonavita avec ses tigres du Bengale, Blanche Allarty, ses chevaux andalous et ses chameaux, les crocodiles de Perpelet… La façade de l'Hippodrome affiche « Cirque Bostock ». Pourtant, dès 1906, l'Hippodrome redevient déficitaire. Ce n'est pas faute d'avoir tout tenté : matches de football, de boxe, courses cyclistes, spectacles de combat naval. Jusqu'à, en 1905, Buffalo Bill et son Wild West Show. Buffalo Bill a alors 59 ans, il est logé au Terrass Hôtel rue Caulaincourt, construit en 1911, ancêtre de l'actuel hôtel. Il s'était produit dès 1889 à l'Hippodrome de l'Alma (on pense au film de Marco Ferreri *Touche pas à la femme blanche* où, en 1974, le général Custer et Buffalo Bill s'affrontent dans le trou des Halles de Paris, les indiens réglant la rivalité de ces deux personnages, film qui aurait pu être tourné dans « le trou du Gaumont-Palace » mais n'allons pas trop vite). Une pantomime avec l'américaine Loïe Fuller, créatrice de la danse serpentine, admirée par Mallarmé, Rodin et Lautrec mais qui, la quarantaine bien tassée, est éclipsée par sa compatriote Isadora Duncan, ne sauvera pas l'établissement.
En 1907, fin du cirque Bostock, une partie du matériel et des animaux est vendue aux enchères. Une piste de patins à roulettes est aménagée par une compagnie anglaise, le Paris Hippodrome Skating Ring, une salle de cinéma s'installe au sous-sol.
De 1907 à 1909, après plusieurs mois d'inactivité, ultime tentative de relance avec des projections de cinématographe *« Tous les soirs, le plus grand cinématographe du monde, organisé par la Compagnie des Cinéma-Halls, bruit, paroles et chants. »*
Le salut viendra en 1911 avec le rachat de l'Hippodrome par Léon Gaumont, au nom de la SEG (Société des Etablissements Gaumont). A 47 ans, Léon Gaumont est un personnage considérable. D'origine modeste, au travail à 17 ans, cet autodidacte assidu des cours du soir, passionné de photo, s'était initié à la mécanique de précision et aux instruments électriques auprès de Jules Carpentier proche des frères Lumière. Il a aussi le sens des affaires et crée la société Gaumont l'année même de la première projection publique des frères Lumière. Dès 1896, il produit des caméras qui utilisent une pellicule perforée et d'autres matériels cinématographiques. A l'Exposition Universelle de 1900, Léon Gaumont expose un appareil complet : image et son via un phonographe qui, en 1910, sera nommé Elgéphone.
Il comprend qu'au-delà du matériel, il faut aussi produire des images et, si possible, les distribuer.
Produire : Alice Guy, la secrétaire de Léon Gaumont, passionnée de cinéma, sera reconnue par les historiens du cinéma comme la première femme réalisatrice. Pour populariser les caméras, elle produit des « vues animées ». Puis, scénariste et réalisatrice, elle tourne de vrais films. Et c'est à ce moment que Léon Gaumont ouvre ses studios des Buttes Chaumont, la cité Elgé, initiales de Léon Gaumont : production de caméras, décors, prises de vue, tirage des copies, impression des affiches… Parmi tant d'autres films, Alice Guy tourne en 1905 *La vie du Christ*, superproduction avec 300 figurants. Très différent, ces *Questions indiscrètes* tourné par Alice Guy en 1908 où le fantaisiste Félix Mayol clame son amour à sa voisine Rosine qui lui répond *« Si vous l'avez si chaud que ça, saperlipopette, vous n'avez qu'à le mettre dans l'eau, ça rafraîchira »*. Dire que sans le procédé Elgéphone, le spectateur aurait raté une telle répartie !

10 000 LAMPES À INCANDESCENCE

Gaumont saisit l'occasion de reprendre les locaux de l'Hippodrome, tombé comme un fruit mûr.
En prévision de l'ouverture de l'Hippodrome Gaumont le 11 octobre 1911, son architecte Auguste Bahrmann aménage l'espace : 3 400 sièges et 1 600 places debout dans les promenoirs, éclairé par plus de 10 000 lampes à incandescence. Par souci de sécurité, le projecteur est installé dans une cabine isolée à l'extérieur du bâtiment du côté du Crédit municipal, projetant sur l'écran par transparence : le film est hautement inflammable et le souvenir de l'incendie du Bazar de la charité en 1897 est encore

petite et grande histoire

La salle du Gaumont-Palace : 3 400 sièges et 1 600 places debout dans les promenoirs. Cinéma mais aussi lieu de convivialité et de rencontres.

très présent. Cet immense cinéma garde certains aspects des spectacles traditionnels de l'Hippodrome avec ses 21 loges, plusieurs buffets et salles de réception pour les entractes : cinéma et aussi lieu de convivialité voire de rencontres.
Héritage de l'ancien Hippodrome, un orchestre de 50 musiciens et choristes accompagne les projections et des attractions sont organisées à l'entracte (cela durera jusqu'à la fin du Gaumont-Palace en 1971). En 1912, on projette des films en couleurs et les premières actualités Gaumont qui concurrencent les actualités de Charles Pathé. Les actualités Gaumont auront une très vaste diffusion, jusqu'aux palais du tsar de Russie et du roi de Roumanie.
Dès 1912, sont projetés des films en couleurs sonorisés : 3 films, 3 objectifs regroupés sur un immense écran, comme une préfiguration du cinérama qui sera présenté au Gaumont-Palace dans les années 1960, sans pour autant sauver la salle.

LE FESTIN DE NÉRON

Gaumont produira des séries, formule à succès pour fidéliser le public à qui on offre dans une même séance divers petits films, des séries comme *Les Vampires* 1912 *Fantomas* 1913, *Judex* 1917, des attractions, un grand film. Ainsi, en 1913, le film *Quo Vadis* est précédé d'un ballet sur la scène *Le festin de Néron.*
Gaumont fait travailler des créateurs qui marqueront l'histoire du cinéma comme Louis Feuillade qui réalisera 800 films de série comme *Barrabas* en 12 épisodes. Ainsi, pour l'année 1920, *La fête espagnole* de Germaine Dulac, *Le carnaval des vérités* et *L'homme du large* de Marcel Lherbier, *Narayana* de Léon Poirier, présentés à côté des courts métrages de Charlot ou Fatty. Ce même Fatty Arbuckle qui sera présent au Gala de charité au profit de la Mutuelle du cinéma en décembre 1920 avec un programme éclectique dans la tradition Gaumont : grand film artistique puis deux films inédits de Fatty, concert musical, sketch acrobatique, et Fatty lui-même sur scène, en chair (beaucoup) et en os (assez peu) : de quoi occuper une journée.
En 1925, Gaumont enrichit son catalogue en passant un accord avec la Metro Goldwyn Mayer. Les films américains et leurs stars vont fleurir place de Clichy, alternant avec les réalisations du studio Gaumont, grands films toujours accompagnés d'attractions. Ainsi, en 1925, à Lilian Gish dans un film d'Henry King *The white sister*, succède le jeune Charles Vanel dans *Pêcheurs d'Islande* de Jacques de Baroncelli, et Charles Dullin incarne le roi Louis XI dans *Le miracle des loups*, avant un remake de *Quo vadis* où Emil Janings incarne Néron, *L'aigle noir* avec Rudolph Valentino, Buster Keaton dans *Les fiancées en folie* ou Greta Garbo dans *Le torrent* et encore *Ben Hur* avec Ramon Novarro réalisé par William Wyler et Henry Hathaway débutants. Eclectisme, comédiens classiques et stars internationales…

LE NAPOLÉON D'ABEL GANCE EST PROJETÉ PENDANT DIX SEMAINES !

Et, année après année, le Gaumont continuera à présenter de grands succès comme en 1928 le *Napoléon* d'Abel Gance, en deux épisodes pendant dix semaines avec, particularité du Gaumont, la présence sur scène à chaque séance d'Albert Dieudonné, le comédien qui avait fini par se prendre pour Napoléon et aussi, côté américain, *Le masque de fer* avec Douglas Fairbanks ; c'était en 1930, juste avant que le Gaumont-Palace ne ferme pour travaux. En 1931, le bâtiment de 1900 est largement remanié. Façade Art-Déco de l'architecte Henri Belloc, conservant seulement les murs et l'ossature métallique. La salle de 6 000 places est complètement redessinée. Le Gaumont-Palace reste le plus grand cinéma du monde, air conditionné, interdiction de fumer, une première. Sous un plafond acoustique ondulé, deux balcons-paquebots de 45 mètres de portée sont aménagés : on les rejoint du hall par un double escalier monumental. Derrière le rideau rouge du cadre de scène de 22 mètres x 15 mètres, l'écran de 12 mètres x 14 mètres est si vaste pour les grands films qu'on prête cette déclaration à Fernandel : *« Quand je souris au Gaumont-Palace, je montre des dents de cinq mètres de haut ».*
Les espaces conviviaux sont préservés : pendant les entractes, on découvre les attractions au promenoir, tir, jeux divers, on se fait tirer le portrait.
L'orchestre est remplacé par un orgue gigantesque qui, pendant les entractes jaillit du sous-sol. Seul rescapé de la destruction du Gaumont-Palace en 1973, il est réinstallé au Pavillon Baltard à Nogent-sur Marne.

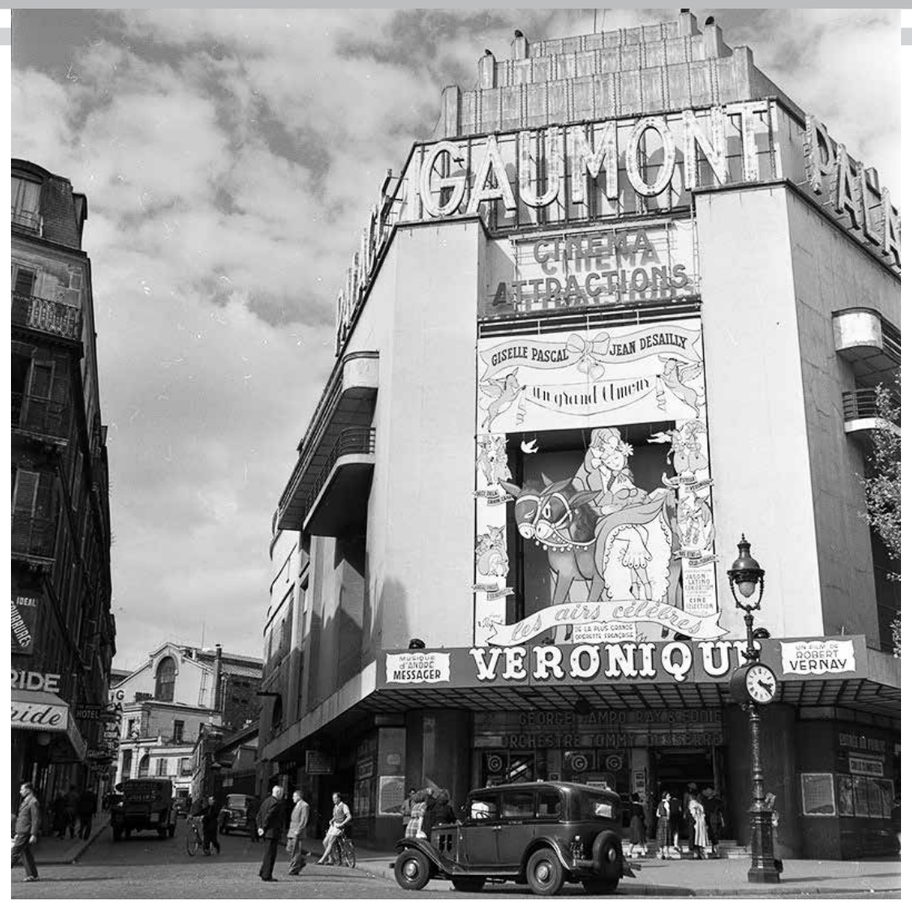

Ici en 1950, la façade Art-Déco créée en 1931. Le cinéma garde certains aspects des spectacles traditionnels de l'Hippodrome avec ses 21 loges, plusieurs buffets et salles de réception pour les entractes.

La revue Cinématographie française décrit : *« Par les grandes baies, transparait le soir la lumière éblouissante du hall. Tout en haut se découpe sur le ciel le sommet de l'établissement qui, de loin, attire les regards sur la façade toute rose ».*

UNE FAÇADE ART DÉCO QUE L'ON REGRETTERA !

Succédant au premier Hippodrome, fascinant par son gigantisme mais à la façade un peu pataude, à en juger du moins par les photos, c'est ce Gaumont-Palace Art-Déco que l'on regrettera.
Une revue d'architecture l'affirme : *« l'édifice est en lui-même un spectacle ».*
Il ne reste comme témoignage de cette architecture que le Rex réalisé en 1932 alors que de nombreux cinémas de cette époque comme l'Ornano 43, construit en 1933, ont été détruits ou transformés en supermarchés. Nous n'oublions pas le superbe Louxor à Barbès plus exotique qu'Art-Déco. Que reste-t-il des Gaumont-Cinéma londoniens construits en 1932 à Peckham et Woodgreen, ou de celui de Plymouth ? Car Gaumont était aussi une multinationale.

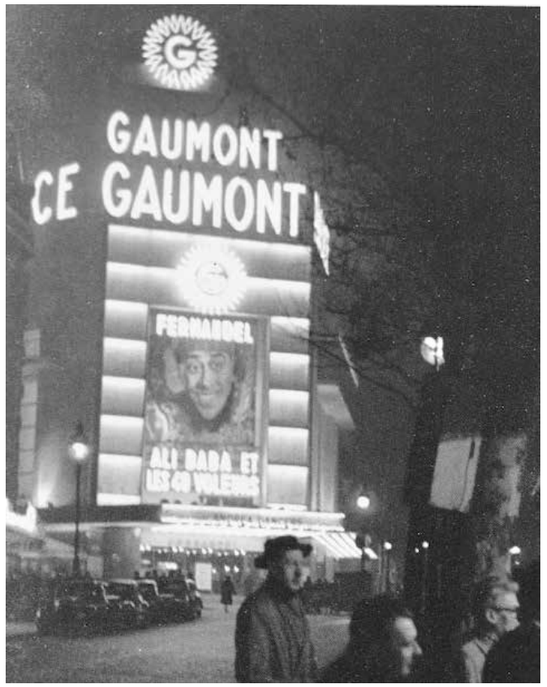

Nous n'évoquerons pas ici les films projetés dans les années 1931 – 1971. Ils sont à l'image de ceux qui sont projetés dans les bons cinémas de Paris. Le Gaumont-Palace reprend parfois des films sortis ailleurs en première exclusivité.
Mais au Gaumont- Palace on a droit au décor, à des attractions qui sortent de l'ordinaire, à des « coups » de communication : pour la première de *Ben Hur* en 1959, Charlton Heston est présent !
Et puis, cette salle immense se prête si bien aux galas de bienfaisance : en 1942, une fête est organisée pour les familles des travailleurs français en Allemagne, avec Edith Piaf, Charles Trenet et l'orchestre de Fred Adison.
Histoire encore : le 4 avril 1945, première en VO du *Dictateur* de Charlie Chaplin. Du 12 avril au 21 juin, le Gaumont-Palace est réquisitionné pour accueillir prisonniers de guerre et déportés de retour : 200 000 d'entre eux passent par la place de Clichy. Puis *Le dictateur* est reprogrammé, cette fois en VF. La Cinématographie française annonce au milieu du mois d'août que 585 000 spectateurs ont vu ce film.

PASSAGE AU CINÉMASCOPE

En 1954, on passe au cinémascope, la salle est rénovée, gardant toujours promenoir, fumoir, bar, salon de thé comme il sied à un établissement de cette classe. Des fauteuils Gaumont à encadrement chromés sont posés. La façade est à nouveau remaniée : fontaines lumineuses puis tubes fluorescents bleus et verts.
1962-1967 le Cinérama sauvera-t-il le Gaumont-Palace ? L'écran courbe de 670 m² et le nombre de sièges réduit à 2 400 ne suffiront pas. A la fin de l'expérience, on revient à la capacité d'origine.
En dépit ou à cause de ces errements, le devenir du Gaumont-Palace devient problématique.
Certes, superbement placé, il reste le plus prestigieux des nombreux cinémas du secteur Rochechouart-Pigalle-Clichy. Aller au Gaumont-Palace, ce n'est pas seulement voir un film, c'est passer une belle soirée. Dans *Les 400 coups* que François Truffaut, un enfant du quartier, tourne en 1959, c'est bien au Gaumont-Palace qu'Antoine Doinel entraîne ses parents, un des soirs, plutôt rares, où l'harmonie règne dans la famille.
Mais de tels équipements sont très coûteux : les spectateurs sont accueillis par 30 ouvreuses, le chauffage nécessite 9 tonnes de charbon chaque jour…
Et puis, le goût du public évolue. Un ancien projectionniste du Gaumont confiera, après la fermeture et la démolition : *« Tant que la télévision était en noir et blanc, il y avait encore des gens au cinéma, car ils avaient la couleur. Quand la télé y est passée avec de plus en plus de chaînes, les cinémas ont commencé à péricliter. »*
En décembre 1970, le quotidien *Le Monde* annonce que le bâtiment sera abattu pour construire un centre commercial, des bureaux, des garages et aussi 2 ou 3 salles de 500 fauteuils, de grand confort selon une formule qui plaît au spectateur d'aujourd'hui. Les salles de cinéma en moins, des hôtels en plus, c'est ce qui sera réalisé. Le Gaumont-Palace fermera le 22 mars 1972 sur *Les cow-boys*, un western avec John Wayne.
Il sera détruit un an plus tard. Matériel et archives finiront à la benne.

PHILIPPE LIMOUSIN

Consultez le site de notre association !

Pour accéder au site de déCLIC 17/18, tapez www.declic1718.org

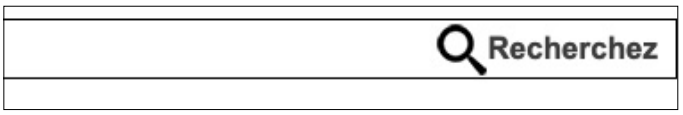

TOUT EN HAUT DE LA PAGE D'ACCUEIL : un cadre avec une loupe. Inscrivez le mot-clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant

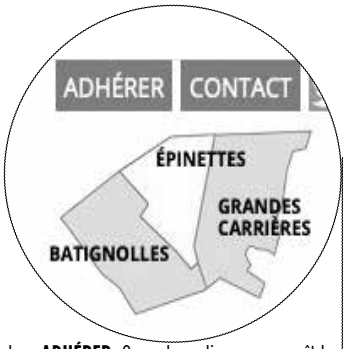

- A droite, un cadre : **ADHÉRER.** Quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association déCLIC 17/18, 3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris en joignant un chèque du montant de votre adhésion ou don
- Un cadre **CONTACT.** Vous pouvez ainsi nous joindre par mail ou par téléphone. Nous vous répondrons
- Un cadre **TWITTER,** pour les réseaux sociaux
- **LES CARTES DE NOS TROIS QUARTIERS**. En cliquant sur la carte d'un quartier, vous êtes dirigés vers tous les articles se rapportant à ce quartier

LE BANDEAU BLEU de la page d'accueil permet d'entrer directement dans chacune des rubriques du site.
Les images du carousel permettent d'accéder directement aux articles correspondants

À gauche, dans chaque page d'article, **UNE TABLE D'ARTICLES** permet de naviguer d'un article de la rubrique à l'autre

Au centre de la page d'accueil, **SIX PAVÉS EN IMAGES** mettent chacun en avant un article choisi dans chacune des rubriques du site. En cliquant sur « Lire la suite », on peut lire la totalité de cet article

L'INTÉGRALITÉ DU CONTENU DES PLUS RÉCENTS NUMÉROS DE DÉCLIC 17/18 est consultable en ligne. C'est une formidable base de données sur notre quartier et les activités de notre association !
En cliquant sur l'image du Journal, apparaîtront toutes les couvertures des numéros passés. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous pourrez alors lire tous les articles de ce numéro

ADHÉREZ ET FAITES UN DON POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

DÉCLIC 17 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS
POUR NOUS JOINDRE : UN TÉLÉPHONE : 07 60 49 98 18 - UN MAIL : assodeclic1718@gmail.com

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : ..... TÉLÉPHONE.....

ADRESSE : .....

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... € DON VERSÉ : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... € DON VERSÉ : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT LE CODE DE VOTRE IMMEUBLE : .....

AGIR AVEC déCLIC17/18 : DIFFUSEZ CE JOURNAL – FAITES CONNAÎTRE LE SITE **www.declic1718.org** – SUIVEZ-NOUS SUR **FACEBOOK. MERCI**